

Chemin de Croix : tous les vendredis de carême !

Le Chemin de Croix médité est proposé **tous les vendredis de Carême à 15h**
à l'église Saint Etienne à UZÈS

Rencontre de l'E.A.P

Jeudi 12 mars de 9h à 12h30, l'Équipe d'Animation Pastorale se retrouvera pour une matinée de travail, au cours de laquelle elle accueillera **Jean-Michel SOLIVERES**, diacre et directeur diocésain des Pèlerinages, en vue de préparer celui de St Vérédème. *L'ordre du jour complet est sur le site internet.*

Comité des Orgues

L'assemblée générale du Comité des Orgues aura lieu :
Jeudi 12 mars à l'Hôtel de Ville d'UZÈS à 16h, salon André MALRAUX.

Rencontre des trésoriers et des responsables du Denier de l'Église

Vendredi 13 mars, les responsables de l'Éconamat diocésain viennent à la rencontre des paroisses du doyenné afin de leur présenter la prochaine campagne du Denier de l'Église qui sera lancée le dimanche des Rameaux. La rencontre aura lieu à la Cathédrale d'UZÈS de 16h à 18h30

Confirmands

La prochaine rencontre des jeunes qui préparent le sacrement de la Confirmation aura lieu :
samedi 14 mars de 10h à 12h à la cathédrale d'UZÈS

La célébration du sacrement de la Confirmation aura lieu, **samedi 2 mai à 18h à la cathédrale d'UZÈS.**

Ciné-partage : la foi fait son cinéma

La prochaine séance de ciné-partage : « *la foi fait son cinéma* » aura lieu : **vendredi 20 mars** au cinéma « **Le Capitole** » à UZÈS de **18h à 21h**. Le film projeté sera : « *Les dimanches* » sortie en février 2026.

Ainara, 17 ans, élève dans un lycée catholique, s'apprête à passer son bac et à choisir son futur parcours universitaire. À la surprise générale, cette brillante jeune fille annonce à sa famille qu'elle souhaite participer à un temps de discernement dans un couvent afin d'embrasser la vie de religieuse. La nouvelle prend tout le monde au dépourvu...

Pour ceux qui le souhaitent il sera suivi d'un débat. Billetterie ouverte directement au cinéma : 7€

Ouvroir paroissial



Chaque vendredi, de 15h à 17h, à la cathédrale d'UZÈS, « l'ouvroir paroissial » vous accueille pour partager et vivre un moment fraternel.

Vous pouvez apporter vos travaux de couture, tricot ou crochet, vos dernières lectures à partager ou des jeux de société... bref tout est possible !

- **Nouveauté** : un atelier d'initiation au boutis est proposé

Un grand merci aux couturières qui confectionne les 22 capes baptismales !

Quête au profit de l'Hospitalité diocésaine, samedi 14 et dimanche 15 mars

Au sortir de toutes les messes de la semaine prochaine **samedi 13 et dimanche 14 mars**, votre générosité sera sollicitée au profit de l'Hospitalité diocésaine, pour aider les malades à financer leur pèlerinage à LOURDES.

- Une bonne occasion de transmettre notre offrande de carême !

Baptêmes

Joran BONZI et **Hayssam SILVENTE**, dimanche 8 mars à UZÈS

Obsèques

Louis HACHSPIL (94 ans), jeudi 5 mars à UZÈS

Samedi 14 mars :	17h30	- Messe anticipée du dimanche à ST QUENTIN la POTERIE
Dimanche 15 mars :	9h	- Messe à l'église St Étienne
	10h30	- Messe à la cathédrale St Théodorit

PAROISSES
CATHOLIQUES
de l'UZÈGE



Feuille Paroissiale n°27

3^{ème} dimanche de carême A
8 mars 2026



*Tu es vraiment le Sauveur du monde, Seigneur !
Donne-moi de l'eau vive :
que je n'aie plus soif.*

Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

- **Je peux très bien demander pardon à Jésus tout seul dans ma chambre, pourquoi un sacrement ?**

C'est vrai, toute prière a sa valeur, et on peut, et même on doit, tous les jours, demander à Dieu pardon pour les fautes que nous avons commises. Mais cela n'est pas un sacrement.

Personne n'a idée de se baptiser tout seul dans sa salle de bains pour devenir enfant de Dieu.

Dieu a envoyé son Fils dans le monde pour nous guérir en touchant notre humanité. Jésus est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, il est un pont entre le Ciel et la terre. Maintenant qu'il est monté au Ciel, il continue de nous toucher par le biais de sacrements, pour nous donner la vie du Ciel. Par le baptême, je reçois la naissance à la vie du ciel, et je deviens vraiment enfant de Dieu.

Ce n'est pas une image. Mon âme reçoit vraiment la lumière de Dieu.

Par la confirmation, mon âme est fortifiée et passe à l'âge adulte dans la foi. C'est le sacrement de la croissance.

Par l'Eucharistie, ou communion, je reçois vraiment le Corps du Christ, Pain vivant descendu du Ciel. C'est le sacrement de la nourriture, afin que je poursuive ma route vers le Royaume. Par la confession, je reçois vraiment dans mon âme le pardon de mes péchés.

Mon âme est lavée comme au jour de mon baptême. C'est le sacrement de la guérison.

Demander pardon à Dieu dans sa chambre est beau : Dieu alors me prend dans ses bras et me dit tout son amour. Mais se confesser, c'est bien plus, Dieu agit dans mon âme pour la purifier et lui rendre la splendeur du baptême. Et il m'introduit dans sa maison.

- **Pourquoi passer par un prêtre ?**

Tout d'abord **parce que Jésus l'a voulu**. Juste après sa résurrection, Jésus se rend chez ses apôtres, qui étaient devenus prêtres de la nouvelle alliance. Il souffle sur eux, et leur dit : « recevez l'Esprit Saint, tous ceux à qui vous pardonnerez leurs péchés, ils leur seront pardonnés, tous ceux à qui vous les maintiendrez, ils leur seront maintenus ». Les prêtres sont les médiateurs de l'alliance nouvelle.

Ensuite, **parce que lorsque je pêche, ce n'est pas seulement une affaire privée entre moi et Dieu**. Chaque péché blesse l'Église qui est la famille des enfants de Dieu. Il est donc important que je passe par un représentant de l'Église pour me réconcilier avec l'Église.

Aussi, **parce qu'avouer ses péchés à un autre nous force à sortir de notre orgueil**. C'est un acte d'humilité qui écrase le démon. Bref, les prêtres n'existent que pour cela !!!

- **Mais le prêtre va me juger !**

Non, le prêtre ne juge pas. **D'abord parce que le prêtre c'est aussi un homme pécheur, qui se confesse à un autre prêtre, pour ses propres péchés**.

Qui est-il pour juger ? non, le prêtre, au contraire, admire la démarche sincère des pénitents.

Il est là simplement comme témoin de la miséricorde, et comme instrument pour transmettre le pardon. En plus, le prêtre **est tenu au secret absolu**. Cela veut dire que non seulement il ne parlera à personne de la confession qu'il a entendue, mais en plus, il ne reviendra pas dessus avec le pénitent.

Et il ne cherchera pas à se souvenir de ce que telle ou telle personne lui a dit en confession.

- **D'accord, mais au final, ça ne sert à rien, puisque je recommence toujours la même chose !**

Non, ce n'est pas hypocrite. Ce qui compte, c'est qu'au moment où je me confesse, je regrette sincèrement et que je veuille ne plus recommencer.

Donc l'important, c'est au moment de la confession, la volonté de ne plus pécher.

- **Oui, mais ce n'est pas hypocrite de se confesser, sachant que je vais encore tomber ?**

C'est vrai qu'on recommence. Mais on se lave bien alors qu'on sait qu'on va transpirer ou se salir ? Est-ce qu'on dit : ça ne sert à rien que je me lave, puisque je vais me salir ? est-ce qu'on dit : ça ne sert à rien que je nettoie la maison, puisqu'elle va se salir ? non ! eh bien c'est pareil pour notre âme.

Ne la laissons pas moisir !

- **C'est vraiment obligatoire ?**

L'Église demande que tout catholique se confesse et communie au moins une fois par an.

L'Église est notre mère, et elle nous dit que c'est vraiment le minimum ! ne le faisons pas par simple obligation, faisons-le régulièrement, pourquoi pas une fois par mois ? Certains se confessent une fois par semaine. Ce n'est pas par scrupule, mais c'est pour mieux lutter contre le péché, et pour mieux grandir dans l'amour de Dieu.

→ **Et si je programmais tout de suite la date de ma prochaine confession ?**

- **Bon, admettons que j'aie me confesser, comment je dois faire ?**

Il ne faut pas s'inquiéter sur le comment. Ce qui est premier, **c'est de reconnaître qu'on a offensé le Dieu d'infinie bonté**. Il faut donc trois conditions pour se confesser : **regretter ses péchés en tant qu'ils ont offensé Dieu ; les avouer ; avoir le désir de ne plus recommencer**.

A la fin de la confession, le prêtre donne une pénitence.

C'est une manière de réparer mes fautes en faisant un acte d'amour.

- **Avouer ses péchés, c'est quoi exactement ?**

Il est impossible de faire une liste complète de tous ses péchés. Voilà donc ce qu'il faut faire : **reconnaître tous les péchés graves** dont on se souvient (si on en oublie involontairement, du moment qu'on regrette, tout est pardonné). Qu'est-ce qu'un péché grave ? c'est un péché qui contrevient aux 10 Commandements : manquer la messe du dimanche, blasphémer le Nom de Dieu, manquer de respect envers ses parents, insulter, maudire, tuer (ex : avorter), user de la contraception, voler, commettre l'adultère ou toute forme d'impureté, etc...

Si on n'a pas de péché grave, on confesse quelques péchés « véniels » Avouer ses péchés, c'est les nommer avec précision. Il ne faut pas simplement reconnaître des tendances, comme par exemple : *je suis paresseux, je suis gourmand, je suis colérique*. Mais des faits concrets, comme par exemple, *par paresse, je n'ai pas rendu tel service qui était attendu de moi ; par gourmandise, je me suis goinfré et je n'ai pas voulu partager ; par colère incontrôlée, je me suis emportée d'une manière injuste contre mes enfants, et j'ai transféré sur eux mes soucis de travail ; par négligence, j'ai manqué à la Messe du dimanche ; etc...* Donc, on ne dit pas « je mens », mais « *j'ai menti à mon employeur pour bénéficier d'une prime* ». On ne dit pas « je suis jalouse », mais « *je me suis emportée contre mon mari qui a passé trop de temps à l'extérieur* » ou « *par jalousie, j'ai souhaité que ma belle-sœur abîme son manteau* ».

On ne dit pas « j'ai manqué d'amour » (car cela, tout le monde peut le dire !), mais : « *j'ai dit volontairement une parole blessante à une personne que je n'aime pas* »...

- **Et il faut vraiment tout avouer ?**

Oui, il faut avouer les fautes graves dont on se souvient. Cacher des fautes graves volontairement, c'est abuser du sacrement, et c'est une faute grave (sacrilège).

- **Et si on oublie des péchés ?**

Si on oublie, c'est involontaire, tout est pardonné.

- **Et si je ne vois pas de péché ?**

Quand on aime vraiment Dieu, on voit tout ce qui peut l'offenser.

Si on ne voit pas de péchés, il faut beaucoup prier, pour demander à Dieu la grâce de voir nos péchés, la grâce de les pleurer, la grâce d'en être dégoûtés comme il en est dégoûté. Mais surtout la grâce de l'aimer vraiment. Plus on grandit dans l'amour de Dieu, plus on voit ce qui blesse cet amour.

- **Et si j'hésite à le faire ?**

Demandez à la Vierge Marie de vous aider, et à l'Esprit Saint de vous inspirer.

Faites-le surtout pour faire plaisir au Seigneur. Jésus a dit : il y a plus de joie au Ciel, pour un seul pécheur qui se repent, que pour 99 justes qui n'ont pas besoin de conversion.

Se confesser, c'est faire la joie du Ciel !